



Bienvenue sur le site du Collège français d'Ibiza

Comparaison du parcours scolaire français et espagnol

(Tableau extrait du site du Lycée français de Barcelone)

AGE	SYSTEME FRANCAIS		SYSTEME ESPAGNOL	
	ETAPES	CLASSES	ETAPES	CYCLES
3 - 4 ans	SP (section petite)	4° E.I	Educación Infantil	Segundo
4 - 5 ans	SM (section moyenne)	5° E.I.	Educación Infantil	Ciclo
5 - 6 ans	SG (section grande)	6° E.I.	Educación Infantil	
6 - 7 ans	CP (cours préparatoire)	1° E.P.	Educación Primaria	Primer
7 - 8 ans	CE1 (cours élémentaire 1)	2° E.P.	Educación Primaria	Ciclo
8 - 9 ans	CE2 (cours élémentaire 2)	3° E.P.	Educación Primaria	Segundo
9 - 10 ans	CM1 (cours moyen 1)	4° E.P.	Educación Primaria	Ciclo
10 - 11 ans	CM2 (cours moyen 2)	5° E.P.	Educación Primaria	Tercer
11 - 12 ans		6° E.P.	Educación Primaria	Ciclo
	SIXIEME			
12 - 13 ans	CINQUIEME	1° E.S.O.	Ed. Secundaria Obligatoria	1er Ciclo - 1er Curso
13 - 14 ans	QUATRIEME	2° E.S.O.	Ed. Secundaria Obligatoria	1er Ciclo - 2do Curso
14 - 15 ans	TROISIEME	3° E.S.O.	Ed. Secundaria Obligatoria	2do Ciclo - 1er Curso
15 - 16 ans		4° E.S.O.	Ed. Secundaria Obligatoria	2do Ciclo - 2do Curso
	SECONDE			
16 - 17 ans	PREMIERE	1°	Bachillerato	
17 - 18 ans	TERMINALE	2°	Bachillerato	

Les cycles dans le système français

SOURCE : plaquette du Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'information et de la communication, septembre 1991 (Extraits)
LA NOUVELLE POLITIQUE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les cycles pédagogiques

Une nouvelle organisation de l'école primaire sous forme de cycles, à partir de janvier 1992, pour quoi faire ? Qu'est-ce que les cycles? Dans quel cycle mon enfant va-t-il se trouver ? Est-ce que ces changements vont l'aider dans ses apprentissages ? Les classes existent-elles toujours ? Qui vais-je

pouvoir rencontrer à l'école pour parler des difficultés ou des réussites de mon enfant ? Telles sont quelques-unes des questions que se posent bien des parents. Ils souhaitent être informés sur la nouvelle politique éducative de l'école primaire, définie dans la loi d'orientation du 10 juillet 1989, et plus particulièrement sur la mise en place des cycles, généralisée au 1er janvier 1992. S'ils comprennent mieux les nouveautés pédagogiques qui concernent leur enfant, ils pourront suivre la progression de celui-ci et le contact avec l'école en sera facilité, pour le plus grand bien de tous.

Ce document est destiné à l'information des familles. Les explications qu'il contient ont été rassemblées et présentées sous une forme délibérément simplifiée afin de permettre aux directeurs d'école et aux enseignants de mieux faire comprendre ce que sont les cycles pédagogiques et à quoi correspond la nouvelle politique éducative engagée. Dans ce but, ceux-ci peuvent, s'ils le souhaitent, reprographier ce texte ou élaborer des documents plus complets ou mieux adaptés au contexte de chaque école. Ainsi le dialogue avec les parents en sera-t-il facilité, lors des réunions de rentrée ou à l'occasion de rencontres individuelles.

Les cycles, de quoi s'agit-il ?

Selon les textes, les cycles sont ainsi définis :

Art. 3.-La scolarité de L'école maternelle à la fin de l'école élémentaire est organisée en trois cycles pédagogiques :

- le cycle des apprentissages premiers, qui se déroule à l'école maternelle
- le cycle des apprentissages fondamentaux, qui commence dans la grande section de l'école maternelle et se poursuit pendant les deux premières années de l'école élémentaire
- le cycle des approfondissements, qui correspond aux trois dernières années, de l'école élémentaire et débouche sur le collège.

Tous les élèves du premier degré, de la petite section de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire, sont donc concernés. Ces cycles, qui dureront en moyenne trois ans, permettront à chaque élève d'avancer en fonction de ses propres rythmes d'apprentissage.

UN NOUVEAU REGARD SUR L'ENFANT

L'enseignant est invité à porter, sur l'enfant et sur ses apprentissages, un autre regard. Il accueille l'enfant tel qu'il est, avec ses acquis et ses faiblesses et, à partir de là, il l'aide à enrichir ses compétences. Cela suppose de ne pas reprendre des apprentissages déjà maîtrisés. Cela implique aussi de combler les lacunes éventuelles de certains élèves avant d'aborder d'autres apprentissages.

Le cycle donne aux enfants le temps de faire leurs preuves. Auparavant, pendant l'année scolaire, tous les enfants, quel que soit leur rythme, devaient avancer à la même vitesse et, s'il leur manquait quelques connaissances dans une matière, ils devaient redoubler ; maintenant ils passent dans la classe supérieure mais le maître qui les prend en charge comble d'abord ces lacunes. En fin de cycle, les élèves qui n'ont pas acquis les compétences requises, se voient proposer une année de plus dans le cycle. Les plus rapides peuvent, en revanche, faire l'un des cycles en deux ans. On ne pourra allonger ou raccourcir un cycle qu'une seule fois au cours de la scolarité élémentaire de l'élève.

Pour illustrer cette idée de parcours différents en fonction des rythmes de chacun, prenons l'exemple du cycle des apprentissages fondamentaux : certains enfants le commenceront au début de la grande section de maternelle, d'autres au milieu, d'autres encore à l'entrée de l'école élémentaire. De même, ils ne le termineront pas tous en même temps.

QUEL OBJECTIF AVEC LES CYCLES PÉDAGOGIQUES ?

Ainsi, faire réussir l'enfant, cela veut dire tirer le plus possible parti :

- de ses aptitudes personnelles,
- des structures scolaires existantes,
- de l'aménagement du temps et de l'espace,
- des pratiques pédagogiques qui ont déjà fait leurs preuves ici et là.

Le but premier est de faire réussir chaque enfant. Pour y parvenir, les cycles apportent des

solutions plus souples et plus individualisées dans le parcours scolaire de chaque élève.

En fait , il ne s'agit pas de tout bouleverser mais d'aller plus loin dans la qualité du fonctionnement du système scolaire. Cela suppose:

- que l'on se préoccupe de la continuité des apprentissages, dans une perspective qui s'inscrit davantage dans la durée : continuité entre école maternelle et école élémentaire, continuité à l'intérieur des cycles, continuité entre les cycles, etc,
- que l'on conçoive pour chaque enfant des parcours adaptés,
- que l'on tire au maximum parti des possibilités de chacun.